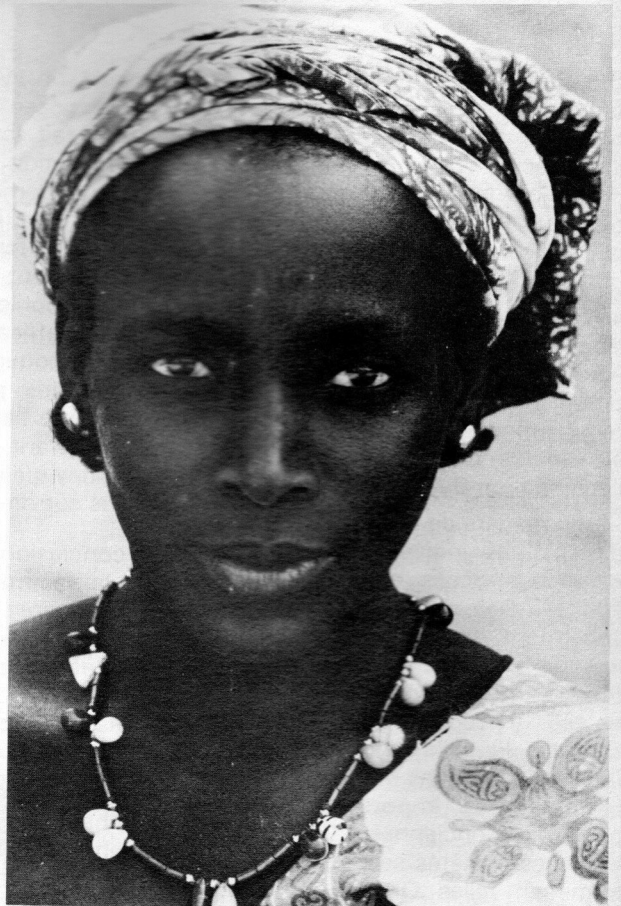


accès de la femme à l'éducation en milieu rural



Parler « d'accès de la femme africaine à l'éducation » semble être à priori un faux problème, notamment lorsque le sujet est circonscrit au milieu rural. En effet, la femme a toujours été, en Afrique, l'objet d'une éducation méticuleuse et très surveillée. Le rôle de « *pilier du foyer* » qui lui est dévolu surtout dans les milieux traditionnels incarnés par le monde rural faisait obligation à toute la communauté de s'intéresser à la façon dont les femmes étaient préparées à assumer leurs tâches. Dès le plus jeune âge donc, les êtres de sexe féminin étaient initiés à toutes les conventions sociales qui devaient les amener à savoir et à appliquer les mœurs et les coutumes de la communauté. Leur éducation commençait bel et bien dès la naissance, car la seule façon d'annoncer la naissance d'un enfant comportait des rites suivant le sexe; et une fille, dès ce jour, était prise en main, afin qu'elle ne se prenne pas pour un garçon et sache bien conserver les acquis de la civilisation de son milieu. Les villages, cellules de base des sociétés africaines, étant constitués par les familles qui s'y regroupent, la vitalité des familles reposant sur les épaules des femmes, il est évident que la femme devait recevoir une éducation en conséquence, et tout était entrepris pour qu'elle accède, en pleine conscience, à cette éducation.

Maintenant cependant on parle, et avec insistance, d'offrir aux femmes des possibilités et des conditions de chance d'accéder à l'éducation. De quelle éducation s'agit-il alors? Et pour quoi faire? C'est bien là le véritable problème, à mon avis, car pour sûr, il s'agit moins d'un principe que du contenu d'un programme.

l'éducation traditionnelle et ses fondements

● à l'époque précoloniale

En effet, une éducation était bien dispensée aux femmes, plus soigneusement encore qu'aux hommes. Cette éducation dite traditionnelle n'avait cependant d'autres ambitions que de maintenir les femmes dans le rôle traditionnel de génitrice et de gardienne du foyer. La femme était conditionnée à l'idée que plus vite elle sera mariée, plus elle aura d'enfants, plus elle sera honorée et heureuse; que moins elle discutera les ordres de son mari et que plus elle se montrera discrète et effacée auprès de lui, plus il la consultera avant de prendre des décisions, et plus ses enfants

gagneront la « baraka » (1) et elle, le « paradis du ciel » ; que plus elle se soumettra aux volontés de ses parents et de sa belle-famille dans le système matrimonial de « l'échange de femmes » (2) ou pour raison d'état, (3), plus elle contribuera à établir des liens diplomatiques solides et à renforcer la paix entre les communautés voisines, pour la prospérité du pays.

C'est pourquoi une fille « bien éduquée » ne se posait pas certaines questions pour elle-même aussi bien que sur la structure de la société. Ainsi, elle n'avait pas à choisir un époux ni à se demander si elle l'aimait ; elle ne s'insurgeait pas si on la mariait même impubère, si elle devait supporter une dizaine de grossesses et n'avoir qu'un ou deux enfants vivants, servir de bonne à tout faire dans une famille étendue à une trentaine de personnes, et partager son mari avec plusieurs co-épouses. Gagner de l'argent qui lui appartienne n'était pas une préoccupation, car son véritable pouvoir économique était de pouvoir s'en passer tout en subvenant aux innombrables charges du ménage. L'idée d'être traitée comme inférieure à un homme lui paraissait tout à fait justifiée. Comme elle le savait par cœur à travers tous les aspects du folklore qui magnifie sa soumission : « Une femme ne peut tout de même pas se mesurer à un homme, et chacun d'eux doit se conformer à ce que Dieu et les Ancêtres ont établi : la femme a été créée après l'homme, elle doit rester toujours derrière lui, lui obéir, l'aider, le seconder ; elle est celle qui donne le jour aux « premiers », mais ne sera jamais « première ». Cette hiérarchie, basée sur l'inégalité des rôles conçue à partir de la notion non vérifiée de la supériorité du sexe masculin, était si bien inculquée dans les us et mœurs que bien maudite était la femme qui osait dénoncer ce statu-quo. Condamnée par les hommes aussi bien les femmes elle-mêmes, il ne lui restait plus qu'à s'enfuir, à abandonner le pays et vivre en hors-la-loi, traînant son anathème partout où elle s'arrêterait.

● sous l'influence des phénomènes extérieurs

C'est sur cette structure de base déjà favorable à la subordination et à l'aliénation de la personnalité féminine que des phénomènes extérieurs tels les religions étrangères et le colonialisme se surajoutèrent.

(1) Baraka : emprunté de l'arabe, signifie don du Ciel qui permet de dominer les événements et de triompher en toutes circonstances.

(2) Echange de femme : espèce de troc dans lequel une fille est donnée en mariage à une famille qui l'attribue à un de ses fils ; en remplacement, sa famille reçoit non de l'argent, mais aussi une fille de la belle-famille. Si l'un des couples ne marche pas, l'autre est automatiquement brisé ; en conséquence, les deux familles, parfois même les deux villages alliés par ce mariage deviennent ennemis.

(3) Raison d'État : pour s'assurer l'amitié et la protection d'un voisin puissant, des chefs plus petits avaient coutume de lui offrir des jeunes filles, sélectionnées parmi les plus belles et les plus vertueuses du village. Celles-ci vivaient claustrées chez le chef qu'elles ne voyaient même pas quelquefois une fois par an, en dehors des parades officielles.

Dans le domaine des religions, les hommes devinrent soit mulsumans qui se soumirent aux influences arabo-orientales, soit chrétiens qui suivirent la voix des Evangiles. Les femmes évidemment subirent les effets de ces conversions d'autant plus visibles que les croyances nouvelles émanaient de civilisations toutes fondées sur la soumission de l'homme à une seule volonté divine supra-terrestre, alors que la femme était soumise d'abord à la volonté tangible de l'homme qui répondait d'elle devant Dieu. Les hommes d'Afrique trouvaient là non seulement écho, mais encore confirmation de leurs tendances premières et ainsi, les religions nouvelles contribuèrent à confiner davantage la femme dans son rôle traditionnel.

Quant au phénomène du colonialisme, il eut des effets similaires, quoique partant de raisons différentes. Le « Blanc », ayant besoin d'auxiliaires pour son administration et sa politique de conquête, a créé des écoles, d'abord pour les fils de chefs, ensuite pour les garçons. Là, les hommes apprirent une nouvelle civilisation, adoptèrent des conceptions occidentales de vivre, et le fossé s'élargit davantage entre cette génération d'Africains « dressés par le Blanc » et leur milieu naturel. Les Anciens alors, dans un premier temps essayèrent de protéger leur culture en rendant la femme directement responsable de la sauvegarde du patrimoine. En lui déléguant le pouvoir d'éduquer les enfants dans le respect de la tradition, ils voulurent la rendre hostile aux rapports du colonisateur et renfermée sur son passé. Ainsi en déclarant : « C'est de la femme que dépend l'avenir de notre humanité », les traditionnalistes ont voulu culpabiliser la femme dans l'expansion coloniale, et la forcer à une résistance farouche aux changements.

En milieu rural surtout où elles sont le plus nombreuses, les femmes jouèrent bien ce jeu longtemps, à l'époque de la colonisation. En dépit des quelques rares spécimens qui avaient été scolarisés ou en contact avec les villes, les femmes formèrent une muraille contre la civilisation occidentale, et refusèrent de suivre son élan. Elles furent donc perçues comme un frein et un obstacle majeur à toute évolution de l'Afrique vers les modèles des sociétés occidentales. Alors, on déclara avec conviction que toute action en faveur du développement des pays africains sur le modèle des pays industrialisés passe forcément par la conquête des femmes à ces nouvelles techniques, non seulement en raison de leur influence sur la jeunesse, mais encore plus de leur situation de productrices et de consommatrices des biens, représentant plus de 60 % de la population active en milieu rural où vit plus de 90 % des populations en Afrique.

C'est au moment où chacun prenait clairement conscience de ce fait que les pays africains accédèrent en masse à l'indépendance nationale. La notion d'éducation des femmes africaines pour la transformation des structures socio-culturelles et économiques, dans un monde en pleine mutation vers une expansion rapide mais aussi soucieux d'un développement équilibré et harmonieux, prit forme dans l'esprit des responsables nationaux comme un



▲ ... éducation sanitaire...

▼ ... des émissions radiophoniques en langue vernaculaire sont réalisées...



problème politique, une priorité, un impératif immédiat. La question fut alors posée au niveau international, et dans les programmes d'assistance aux pays en voie de développement, il fut recherché les voies et moyens de faire accéder rapidement les femmes africaines à l'éducation, bien entendu à une « **éducation fonctionnelle** », qui les prépare à accroître leur rendement, à mieux s'intégrer dans la nouvelle société, en réduisant les tensions psychosociologiques, les situations de conflit et les phénomènes de frustration. En plus des efforts des Gouvernements dans ce sens, des Organisations internationales de la famille des Nations Unies, telles l'UNESCO, la FAO, l'UNICEF, l'OIT, ou des systèmes d'assistance bilatérale, furent sollicitées pour aider à l'élaboration des programmes et à leur expérimentation, dans des projets dits pilotes.

Les expériences ci-dessous relatées ont été exposées par les délégations gouvernementales, au **Colloque subrégional sur l'éducation des femmes et le développement communautaire en Afrique de l'ouest francophone**, qui s'est tenu, sous l'égide de l'UNESCO, à Ouagadougou (Haute-Volta), du 10 au 22 juin 1974 (1).

(1) Nous ne pouvons faute de place reproduire in extenso cette partie, mais les lecteurs intéressés, pourront soit nous la demander, soit se reporter aux actes du colloque. N.D.L.R.

projets d'accès des femmes à l'éducation, en zone rurale

MAURITANIE

éducation extra-scolaire

« L'éducation extra-scolaire prend une place importante du fait que le pourcentage d'analphabètes est plus grand chez la femme que chez l'homme. Mais de tous temps, la femme a contribué efficacement aux besoins de sa famille, surtout la femme en pays agricole par la culture, la vente des produits, l'utilisation culinaire, la conservation.

Ceci est très aléatoire, surtout avec cette sécheresse qui sévit depuis plus de cinq ans, la femme mauritanienne est contrainte à une reconversion de mentalité pour contribuer à l'amélioration du niveau de vie dans le milieu où elle se trouve.

De nombreuses demandes de travail de femmes illettrées et sans technicité sont enregistrées.

A cet effet, le Conseil Supérieur des Femmes (C.S.F.) avec la collaboration d'organismes nationaux a mis en place :

- les pré-coopératives de tapissières;
- les Centres d'éducation féminine (C.E.F.);
- les coopératives d'aviculture, maraîchage et élevage (volaille, petits ruminants);
- les unités de travail féminin collectif.

Actuellement, nous avons en milieu rural : Trois **Centres d'éducation féminine** en fonction dont les objectifs sont :

- l'éveil de conscience chez la femme;
- l'équilibre du groupe familial;
- la lutte contre les freins au progrès;
- la participation à la vie économique.

Des coopératives avicoles, (une centaine de femmes avec leur famille).

Des équipes nomades de santé.

Des centres de Protection Maternelle et infantile.

Une éducation par la radio : des émissions radio-diffusées en langues vernaculaires sont réalisées une fois par semaine et portent sur des sujets divers :

- droit de la mère et de l'enfant;
- éducation civique;
- éducation sanitaire;
- information d'ordre général.

Une correspondance importante émanant d'auditrices lointaines est reçue pour faire part des problèmes qui les préoccupent. On constate donc avec satisfaction que les émissions sont suivies et intéressent le public.

Mais nous avons encore beaucoup à faire, surtout au niveau des parents pour permettre une reconversion des mentalités, à l'aide d'un encadrement efficace et permanent pour l'éducation des femmes afin d'éviter aux enfants de se retrouver dans un milieu plein de préjugés et hostile à la scolarisation féminine, qui entraîne une mauvaise atmosphère, le retrait de l'école et les complexes. »

SÉNÉGAL

les garderies d'enfants

Dans la région de Casamance, des femmes déléguées par leurs villages pour suivre un stage d'initiation à des techniques nouvelles par le moyen d'exposés et de démonstrations pratiques, une fois retournées chez elles, à l'issue du stage, sont devenues des animatrices, des leaders; et elles ont pris l'initiative de créer des garderies d'enfants.

« Nous comptons actuellement 44 garderies et 4 projets de création. Nous ne manquerons pas de souligner le caractère original de la garderie. Elle est l'affaire de la collectivité villageoise en ce sens que si ce sont les femmes qui cotisent pour nourrir les enfants (denrées alimentaires, argent, etc.), assurent la surveillance des enfants, la préparation des repas, etc., après avoir reçu une formation spéciale, les hommes en apprécient également les avantages et y apportent leur contribution. Ils ont aidé les femmes par leur consentement et leurs conseils, par des cotisations d'argent, par l'aménagement et la construction de locaux.

La garderie n'a pas pour vocation de débarrasser de leurs responsabilités naturelles les mères de famille, mais elle se doit de les aider à mieux remplir leur rôle et s'organiser. Au stade des préparatifs, il est déjà nécessaire que les populations s'organisent entre elles pour :

- prendre des décisions communes;
- réunir les moyens matériels;
- recenser et inscrire les enfants;
- organiser les séances de vaccinations préventives;
- déléguer des représentants aux stages de populations responsables de garderies d'enfants;
- recruter des moniteurs de garderies...

De l'orientation suivie pour le lancement et le développement des garderies il est utile de retenir que l'institution des garderies est d'essence populaire et qu'elles ont une finalité éducative. En effet, la prise en charge des activités de garderie développe chez les populations l'esprit d'initiative et le goût de l'effort, et leur permet de prendre conscience du fait que l'aide et l'assistance fournies de l'extérieur ne peuvent et ne doivent être qu'un appoint temporaire. »



MALI

expérience rurale de Sanankoroba

Ce projet de la direction des affaires sociales du Mali fut la première expérience en matière de développement communautaire, en 1967. Il vise la promotion d'une vie meilleure pour toute une communauté, avec la participation active de tous ses membres. Implanté dans la zone rurale de Sanankoroba, à 30 km de Bamako (la capitale), il intéresse 60 villages; et c'est à Sanankoroba, chef-lieu de cet arrondissement qu'est placé le centre-pilote. La structure comporte :

« Un comité technique local composé de techniciens du Centre et placé sous la responsabilité du directeur du Centre.

Un comité d'animation ayant pour objectif essentiel d'assurer la liaison entre le centre social et la population locale en donnant une forme concrète aux suggestions émanant de la réunion générale.

Les activités : les centres sociaux mettent à la disposition de la population locale diverses activités dont l'objectif est de contribuer à leur éducation et à leur bien-être :

- Service social;
- Education féminine;
- Economie familiale;
- Alphabétisation;
- Activités en faveur de la jeunesse.

Réalisations en zone rurale de Sanankoroba :

- il fut formé 125 animatrices venant de 21 villages, qui, depuis, ont bénéficié de stages de recyclages. Depuis leur retour dans leurs villages, elles travaillent régulièrement, bénévolement, nivaquinisant, soignant, aidant aux accouchements. Le fait de revenir au village avec des connaissances nouvelles leur a conféré du prestige et elles jouissent d'une bonne audience auprès des villageois. Pendant les tournées d'inspection de l'équipe mobile, il s'est avéré que le tétanos ombilical a presque disparu et que le paludisme avait beaucoup baissé. Chaque fois que les animatrices expriment la nécessité d'acheter des médicaments ou des matériaux, immédiatement les villageois leur remettent l'argent nécessaire à l'achat.

- Ensuite les villageois pensèrent à une action en faveur de la santé des adultes. C'est ainsi que 120 jeunes gens de 25 à 35 ans, filles et garçons venant de 60 villages furent formés en secourisme par une équipe de la Croix-Rouge malienne venue s'installer sur place le temps du stage. Ils reçurent en même temps une formation d'inscription d'état civil. A la fin du stage, les secouristes reçurent une première dotation de médicaments offerts par le ministère de la Santé, renouvelable par la suite aux frais du village. La subsistance des animatrices pendant leur stage : logement et nourriture, a été assurée par les fonds provenant de l'UNICEF. D'autres stages sont prévus prochainement dans les domaines de l'assainissement et de l'animation des jeunes.

En effet, la formation d'animateur s'avère une action rentable pour le gouvernement; l'action de ces

animateurs bénévoles a aussi une bonne influence psychologique sur les habitants; le matériel nécessaire au travail des animateurs bénévoles est financé par les habitants eux-mêmes, ce qui est d'ailleurs la meilleure preuve de l'intérêt qu'ils attachent à l'action, action soutenue par le gouvernement et l'UNICEF, pendant cette phase de démarrage. »

HAUTE-VOLTA

égalité d'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation

Ce projet du gouvernement de Haute-Volta sous l'égide du ministère de l'Education nationale, est assisté par l'UNESCO. Né du souci d'aider d'abord l'immense majorité des femmes en milieu rural à améliorer leur niveau de compréhension du monde actuel, et à contribuer plus efficacement à l'effort national de développement, il a été implanté en 1967, pour dix ans. Dans les trois zones encadrées, à savoir :

- Kongoussi en pays mossi, au nord-est, à 115 km de la capitale;
- Banfora en pays dioula, à l'ouest, à 445 km de la capitale;
- Pô en pays gourounsi, au sud, à 150 km de la capitale.

Le projet étend ses efforts sur 80 villages, en 1974.

Trois obstacles majeurs ont été identifiés qui entravent l'accès des femmes à l'éducation en milieu rural :

- les pénibles travaux et le manque de temps de loisir;
- les mauvaises conditions de vie familiale et sociale;
- la faiblesse des revenus.

Le programme élaboré et en cours d'exécution pour les réduire et offrir aux femmes des chances d'éducation nouvelle comporte :

Pour améliorer les conditions de travail et gagner du temps :

- forer des puits qui pourraient résoudre l'épineux problème de l'eau;
- fournir des charrettes pour les transports;
- installer des moulins à mil à moteur.

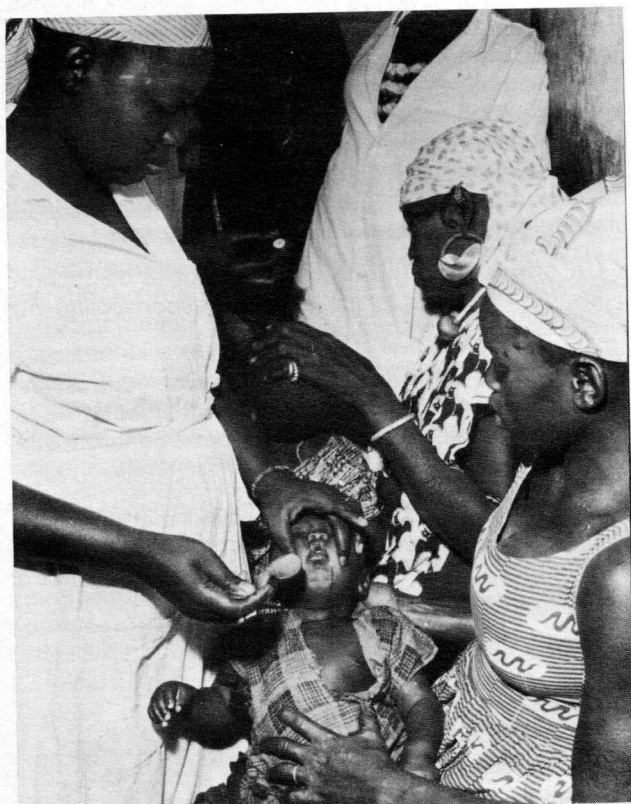
Pour améliorer les conditions de vie :

- faire de l'éducation sanitaire;
- faire de l'éducation civique;
- introduire aux techniques de l'expression orale et à l'emploi des moyens audio-visuels (création de groupes d'écoute radiophonique);
- entreprendre enfin une alphabétisation fonctionnelle en langues nationales.

Pour améliorer les revenus :

- enseigner une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles : meilleur emploi des produits locaux et importés, sens de l'épargne familiale;

▼ ... promouvoir une vie meilleure pour toute une communauté...



- trouver des sources nouvelles de revenus : champs collectifs, petit élevage domestique, jardinage, artisanat et travaux de couture.

Méthode d'intervention

Elle est basée sur le principe suivant : sensibiliser et intéresser tout le village d'abord; ensuite agir spécifiquement sur la femme.

Ainsi l'action s'adresse à tout le village. On contacte d'abord les autorités et les hommes, pour obtenir leur consentement et leur soutien. Puis on travaille avec les femmes dans leurs domaines propres, avec les hommes en ce qui concerne le village tout entier (par exemple pour creuser un puits, construire un centre d'éducation en investissement humain). Par le procédé des stages en internat, nous formons des femmes-guides (animatrices ou accoucheuses de village) issues du village et y exerçant une influence certaine. Ces femmes viennent en groupe de 20 à 60 de villages différents et suivent des cours de formation pendant trois à quatre semaines, à l'issue desquelles elles rentrent au village et transmettent aux autres les notions qu'elles ont acquises. Ces stages de formation organisés sur le principe des méthodes actives sont des occasions d'intégrer les responsables, techniciens et spécialistes de la région auxquels il est demandé de tenir des conférences ou de faire des démonstrations pratiques aux femmes, sur des thèmes de leur profession ou de leur compétence qu'ils voudraient voir appliqués dans les villages, dans le sens du développement du pays en :

- éducation civique;
- éducation sanitaire;
- éducation agricole;
- éducation familiale et sociale;
- travaux manuels et artisanat.

Evaluation des résultats : une évaluation du projet à mi-chemin a permis de constater certains résultats qui, en comparaison avec la situation antérieure, peuvent se traduire en termes de progrès des femmes par :

- une plus grande ouverture d'esprit, d'où une prise de conscience de la personnalité humaine et de son besoin d'épanouissement dans son milieu ambiant;
- une plus grande pratique de l'hygiène;
- une plus grande aptitude à s'organiser pour un travail d'équipe, à utiliser un matériel collectif, à déterminer les besoins, les priorités et les moyens de les résoudre.

La formation dispensée aux femmes rurales pendant les stages leur permet d'amorcer un réel changement de mentalité vis-à-vis de la scolarisation des filles et des nouvelles techniques culturelles. Dans leur rôle d'animatrices ou d'accoucheuses, l'éducation qu'elles ont reçue grâce au projet est perçue comme le véritable moyen de sortir de l'obscurantisme, de la superstition et d'aspirer au changement vers une vie meilleure, donc vers le développement socio-économique.

Cependant la réticence des hommes qui n'ont bénéficié d'aucune action de modernisation dans certains cas, et qui se sentent frustrés de l'autorité qu'ils avaient sur les femmes de par leur niveau de connaissance et de pouvoir économique plus élevé mais que le projet tend à réduire, se fait sourdement sentir et s'exprime avec ironie en des termes tels que : « Mais ce projet en réalité, est un projet de supériorité et non d'égalité des femmes!... Quand nos femmes sauront lire et écrire et pas nous, c'est elles qui seront alors les lumières du village!... »

Devant cette réalité sociale, il est maintenant question de revoir les objectifs premiers du projet et de l'ajuster aux besoins des bénéficiaires dans un programme plus intégré, du type communautaire.

NIGER

animation féminine rurale (1)

Les activités de production dont s'occupent les femmes spécialement en milieu rural ont fait l'objet de programme d'assistance pour une éducation particulière des femmes dans ce domaine. Ainsi des opérations ont été menées au niveau du petit élevage, de l'agriculture, et de la commercialisation des produits agricoles :

Opération « chèvre rousse ».

Opération « coq ».

Opération « jardins ».

Opération « commercialisation » : des arachides, voandzou (2), riz pilé, etc., elle a pour but d'insérer progressivement les femmes dans l'organisation et la gestion des coopératives. En effet, les femmes cultivent elles-mêmes leurs propres champs et sont les gardiennes des semences de la famille et du village.

Il faut aussi mentionner les **radio-clubs** qui contribuent à l'éducation des femmes par des émissions suivies de débats et discussions durant lesquels les femmes expriment librement leurs problèmes et leurs opinions.

DAHOMÉY

opération « Gari »

« Grâce à la responsable de l'animation féminine, la Société Nationale pour le Développement Rural du Dahomé (SONADER) a monté, en septembre 1970, dans le département de l'Ouémé, des groupements de femmes pour « l'Opération gari » (c'est une farine à base de manioc, de grande consommation au

(1) Voir plus loin, p. 17.

(2) Voandzou : graines de haricot.



▲ ... améliorer la fabrication traditionnelle du gari...

Dahomey). Ces groupements de femmes ont été formés et encadrés pour améliorer, à l'échelon artisanal, la fabrication traditionnelle du gari, sur une assez grande échelle afin d'en faire un produit très fini, de bonne conservation (à l'abri de l'humidité, en sacs doublés de plastique) et dont on pouvait envisager la commercialisation dans les villes et même l'exportation. La SONADER est parvenue à assurer le conditionnement de ce produit qu'elle achète aux femmes, assure la vente sur place dans les magasins COOP et la vente à l'extérieur. De ce fait, elle multiplie ces groupements féminins. Mais l'opération a faussé les résultats que l'animatrice escomptait. En effet, elle voulait contribuer certes à l'amélioration des revenus des femmes, mais elle voulait surtout qu'elles assurent convenablement leur rôle de mère de famille. Or ces femmes travaillent à la fabrication du gari sept jours sur sept, sacrifiant ainsi les enfants, les maris, l'entretien de leur famille. Cette « opération gari » intéressante sur le plan économique a été également tentée dans les secteurs producteurs de manioc. C'est ainsi qu'un groupe de treize jeunes filles, dans une zone pilote, au club mixte d'Ayon, ont commencé la fabrication du gari, en s'initiant d'abord à la technique traditionnelle des femmes. Quelques améliorations techniques ont été apportées. Les résultats sont concluants et le gari actuel pourrait se comparer à celui de la SONADER. La production encore limitée est en partie consommée sur place par le club, en partie vendue dans le secteur environnant.

Lorsque la production sera étendue à plusieurs clubs du centre et du sud du pays, il sera possible éventuellement d'envisager la commercialisation par l'intermédiaire de la SOCAD (société de commercialisation agricole du Dahomey). Mais le projet s'attache principalement dans l'immédiat à :

- former toutes les jeunes filles du club à de bonnes techniques;
- améliorer les installations (hangar, foyers, râpes, aire d'égouttage, conditionnement);
- intensifier la production;
- rechercher les points d'approvisionnement en manioc;
- envisager les débouchés possibles à court et à long terme;
- prévoir au club un accroissement de la superficie plantée en manioc. »

TOGO

les centres sociaux en milieu rural

« Il vient d'être créé au sein de la Direction Générale des Affaires sociales une Direction de la Promotion de la Femme qui s'occupe uniquement des problèmes de la femme. L'action sur le terrain, en milieu rural, est confiée à l'équipe sociale polyvalente, composée d'un agent masculin et d'un agent féminin.

L'agent féminin du service des Affaires sociales s'efforce de gagner la confiance de la femme rurale et la sympathie des enfants. Il lui revient d'apprendre à la femme les avantages qu'offre l'hygiène, une nutrition équilibrée reposant sur les ressources locales, une cuisine bien conditionnée, en discutant avec la femme les lieux ou locaux appropriés pour l'installation de la cuisine (case spéciale, apata (1), dans la cour, case-magasin, etc.), bref, une cuisine pratique, facile à entretenir, bien aérée; le rangement du matériel avec les travaux pratiques à l'appui (exemple : confection d'une étagère, etc.). L'agent féminin appuie sur l'organisation de l'habitat dans nos villages et le travail domestique, l'entretien des jarres d'eau pour avoir une eau toujours propre. Pour améliorer les possibilités de gain et de rendement, l'agent féminin fait acquérir des techniques de base par les travaux manuels féminins.

On utilise les produits naturels pour la fabrication de divers articles ménagers, tels que sacs à provisions, filets, dessous de verre, vannerie, etc., des réalisations de jouets (animaux, balles, légumes, en matière plastique rembourrée).

Par un jardin familial productif, et de petits élevages, la femme rurale améliore les disponibilités alimentaires; des méthodes de conservation lui ont été données.

Des cours de cuisine, de bricolage, de puériculture,

(1) Apata : hangar fait de paille, de tiges et de feuilles d'arbre.

d'éducation sanitaire et de nutrition complètent l'éducation de la femme rurale.

L'agent féminin incite celle-ci aux consultations prénatales et post-natales. Dans le cadre du programme de développement communautaire, des femmes ont construit un « apata » pour les cours d'alphabétisation et un autre pour les cours d'enseignement ménager et de démonstration de cuisine.

Le service de la Coopérative et de la Mutualité agricole du ministère de l'Economie rurale a mis sur pied un programme d'organisation des sociétés rurales à caractère coopératif des femmes. L'objectif en est d'organiser et de mettre sur place des groupements coopératifs des femmes pour une meilleure production et de commercialisation des produits agricoles. Les jeunes filles ont le désir de participer aux activités, cependant leur frein serait leurs problèmes économiques. »

constatations

A travers les sept cas concrets ci-dessus examinés, il est facile de constater que :

- les pays africains ont effectivement le souci de voir évoluer la femme en milieu rural ;
- le problème est pensé en termes de rentabilité économique, cependant les projets sont essentiellement à caractère social ;
- le programme est basé sur l'application de techniques nouvelles en vue d'améliorer les conditions de vie (santé, alimentation, travail), tous domaines engageant la responsabilité directe des femmes ;
- les modèles proposés aux femmes rurales ne rencontrent aucune résistance majeure tant qu'ils restent dans le cadre de leurs compétences traditionnelles, à savoir l'enseignement ménager, les soins aux enfants, la participation aux travaux des champs et la contribution à l'augmentation du revenu familial ;
- les cours d'éducation civique ou d'alphabétisation qui touchent au principe de fond de l'égalité en droit des hommes et des femmes devant la gestion de la cité et l'éducation pour le développement intellectuel et l'imagination créatrice constituent une innovation jugée subversive, donc un élément de déséquilibre du milieu ; les programmes qui les incluent sont très peu favorisés ;
- la formation des femmes-leaders (animatrices et accoucheuses) est un apport très positif dans la politique d'encadrement et d'auto-assistance des villageoises, à condition que ces femmes-leaders bénéficient réellement déjà d'une bonne influence sur leurs concitoyens, et ne soient pas perçues comme des agents d'une autorité extérieure ;
- les femmes qui suivent les programmes d'éducation acquièrent sûrement du prestige auprès de leurs enfants, de leurs maris, du village en général, dans la mesure où elles restent acceptées, intégrées,

▼ ...la section de l'Union des Femmes Togolaises de Lomé...



conscientes de leur identité villageoise, tout en élargissant leur comportement aux notions modernes de mieux-être qu'elles reçoivent au centre d'éducation; ce qui semble favorisé par les expériences du type développement communautaire;

- les jeunes filles voudraient bien participer aux activités des femmes; mais elles ont des problèmes spécifiques qui obligent à se rendre compte qu'au village le statut de jeune fille diffère bien de celui de femme, et que chaque groupe doit être traité séparément;

- les projets à caractère économique sur des villages à structure traditionnelle soumettent les femmes à des tensions psycho-sociologiques qui ne tardent pas à nuire à leur équilibre nerveux; en outre ils rencontrent tant d'obstacles et de problèmes déjà au niveau de la réalisation et du fonctionnement expérimental qu'ils ne peuvent convaincre ni les promoteurs, ni les bénéficiaires sur leur efficacité et leur contribution au bonheur. Ils ont peu de chance de survivre et de s'étendre au-delà de la phase expérimentale;

- tous les projets ci-dessus exposés (et en général aussi) implantés en milieu rural pour les femmes, sont basés sur un programme type « animation féminine », exporté le plus souvent des pays industriels à la demande des Gouvernements, et soutenu par des organismes d'assistance bi-latérale ou multinationale. Ils font souvent beaucoup plus appel à l'art d'imiter un modèle que de concevoir et de créer quelque chose pour résoudre un problème spécifique. On se demande dans ces conditions :

Quel est le véritable impact de ces projets sur la mentalité et le comportement profond des quelques femmes qui y sont impliquées, et quelle chance de généralisation des résultats positifs y a-t-il à toutes les autres qui servent de témoin à l'expérience?

Y a-t-il dans la notion « d'accès des femmes à l'éducation » une réelle volonté politique d'offrir des alternatives qui permettent aux femmes de sortir de leur rôle ancestral et de profiter, au même titre que les hommes, des dispositifs existants ou à créer pour s'instruire, se former professionnellement, et participer à tous les niveaux, en tant que citoyens à part entière, à la vie de la Nation?

Essayer de répondre à ces questions nous conduit inévitablement à approuver l'initiative de l'Assemblée générale des Nations-Unies qui a proclamé l'année 1975 comme Année Internationale de la Femme. En effet, il n'est pas inutile d'attirer l'attention du monde entier toute une année sur la situation de la femme dans la société à l'étape actuelle de son évolution où, en raison des immenses progrès réalisés dans le domaine de la science et de la technologie, tous les espoirs semblent permis à l'homme pour dominer la nature et échapper à l'angoisse de l'imprévisible.

Quoiqu'il soit certain que :

- l'image et le rôle de la femme ont évolué, même en milieu rural, vers une plus grande autonomie du sexe féminin;

- des actions spécifiques ont été menées qui favorisent l'expression de la personnalité et de la dignité des femmes, il n'en demeure pas moins que les trois points du thème de l'Année internationale de la Femme, à savoir :

- promotion de l'**Egalité** entre l'homme et la femme;

- pleine intégration des femmes au **Développement**;

- contribution des femmes au renforcement de la **Paix**, c'est bien le premier qui, de tous temps, a été le plus difficile à faire accepter par les hommes aussi bien que par les femmes elles-mêmes.

Il nous semble que rien sur ce plan n'a fondamentalement changé depuis les temps anciens où, au demeurant, les concepts de « participation des femmes au développement et au renforcement de la paix », comme nous l'avons dit plus haut, étaient bien adaptés et sagement mis en pratique. Cependant l'égalité a plusieurs aspects, et celle de chance devant l'éducation dont il est essentiellement question ici, entre l'homme et la femme, n'est pas une fin en soi. Nous estimons que c'est tout de même un préalable sans lequel toute action de promotion et d'émancipation des femmes, toute tentative d'accès des femmes à l'éducation surtout en milieu rural, demeureront de simples reprises du rôle traditionnel de la femme, dans un cadre beaucoup moins naturel encore, donc plus inadapté aux sociétés africaines. Ces activités ne pourront pas libérer l'intelligence ni les capacités de création des femmes. Et ainsi les pays en voie de développement ne profiteront que très peu des aptitudes et des compétences dont les femmes sont douées sur tous les plans. Ils perdront ainsi plus de la moitié de leur capital humain, ce qui retardera davantage la solution à leurs problèmes de sous-équipement, de sous-administration et de sous-planification.

À l'heure actuelle, il n'est visiblement pas de bonne politique de confiner les femmes dans leur rôle de mère et de gardienne du feu sacré, même perfectionnées. Le rendement serait certes bien meilleur s'il leur était créé des possibilités réelles d'accéder à l'instruction et aux technologies modernes, afin de développer toutes leurs facultés, pour qu'elles puissent s'épanouir réellement et donner le meilleur d'elles-mêmes dans les branches où elles se sentiront des vocations et librement engagées.

Sira DIOP
Mali